

VENDREDI 5 JUILLET 2024

Cure de jouvence de six semaines pour le pont de Saint-Jean à Thouars /Saint-Jean-de-Thouars

“La sécurité des usagers et la fluidité des déplacements guident notre politique routière et résument notre action de ces six prochaines semaines de travaux. En investissant 540 000 euros, le Département sécurise le pont de Saint-Jean qui enjambe Le Thouet. Situé à la limite des communes de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars, cet ouvrage est un axe stratégique pour le nord des Deux-Sèvres : 16 000 véhicules dont 2 000 poids lourds l’empruntent chaque jour. Le sécuriser afin de le pérenniser est indispensable pour l’attractivité de ce territoire et le cadre de vie de ses habitants !”, a déclaré Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, vendredi 5 juillet 2024 lors de la présentation des futurs travaux de cet ouvrage qui supporte la Sévrienne RD 938.

Et Philippe Brémond, vice-président en charge des mobilités, d’ajouter : « Au regard des travaux à mener et leur étendue sur l’ouvrage, il est impératif d’interdire la circulation sur le pont durant les travaux. Aussi, le choix de la période estivale pour mener à bien ce chantier permet de limiter la gêne pour les usagers et pour le transport scolaire ». Du lundi 15 juillet au vendredi 23 août, dates du chantier, la circulation sera donc déviée par Argentonnay pour les déplacements entre Bressuire et Thouars et par Airvault pour les déplacements entre Parthenay et Thouars.

Un ouvrage bientôt sexagénaire

Construit en 1965, le pont de Saint-Jean composé de trois travées pour une longueur totale de près de 110 mètres est classé parmi les ouvrages le plus importants du département en termes de géométrie et de hauteur. Il est également stratégique pour le trafic, une interruption de circulation au niveau de ce dernier obligeant à dévier la circulation générale par Argentonnay ou par Airvault. Stratégique donc essentiel pour le Département qui veille à la sécurisation et à la fluidité des déplacements de procéder à ces travaux décidés suite à la mise en évidence de désordres lors du contrôle annuel réalisé par les agents de la Direction des routes.

Le Département a missionné IMC Centre de Chambray-les-Tours, maître d’œuvre spécialisé dans les ouvrages d’art, afin d’établir le cahier des charges des travaux, préparer les demandes d’autorisations environnementales et assurer la conduite des travaux.

Le groupement d'entreprises SAS Eurovia Béton génie civil EBGC de Tours et SAS Freyssinet de Bouguenais réalisera les travaux suivants :

- remplacement de la couche d'étanchéité sur le pont ;
- remplacement des joints de chaussées, ces équipements permettent d'absorber la dilatation du pont sous l'effet des températures ;
- remise en état des garde-corps ;
- traitement des éclats de béton sur l'ouvrage ;
- traitement des piles supportant l'ouvrage.

Un patrimoine départemental fort de 730 ponts

Le Département des Deux-Sèvres gère un patrimoine de plus de 730 ponts (largeur d'ouverture de 2 m minimum). Chaque année, la collectivité consacre plus de 550 000 € pour les travaux de réparation des ponts auxquels s'ajoutent des moyens pour des interventions lourdes (pont d'Irleau, digue des Châteliers, pont de Saint-Jean).

Ces ponts font l'objet d'une surveillance annuelle lors des travaux d'entretien courant réalisés par les agents de la direction des routes (dégagements des abords, enlèvement de la végétation). Des visites périodiques sont programmées tous les 3 à 5 ans pour repérer les nouveaux désordres ou mesurer leur évolution. Les ouvrages qui nécessitent des moyens d'inspection avec des spécificités (technique de construction, accès difficile avec des nacelles négatives, pathologies particulières...) sont confiés à des bureaux d'études spécialisés.